



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-20947>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-20947**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Vence

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours restreint de maîtrise d'œuvre sur "esquisse +" pour la Rénovation et couverture de la piscine municipale Jean Maret à Vence

Description : Le présent concours est organisé en vue d'effectuer les études relatives aux travaux nécessaires à la Rénovation et couverture de la piscine municipale Jean Maret à Vence. La Piscine Jean Maret, datant de 1968, est un équipement vieillissant ne répondant plus aux normes réglementaires en matière de sécurité et d'accessibilité Celle-ci ne satisfait plus les usages liés aux nouvelles pratiques ludo-sportives. La municipalité a donc souhaité mener cette rénovation de la piscine en intégrant les enjeux suivants : -La remise aux normes techniques, réglementaires et environnementales de l'équipement. -La maîtrise des coûts de fonctionnement. -L'allongement de la période d'ouverture. -L'apprentissage de la natation et le développement de nouvelles activités aquatiques. -L'intégration de l'équipement dans un environnement d'exception. La partie de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est de 5 000 000EUR HT en date de valeur de Avril 2023 / 130,5 Cette partie de l'enveloppe financière prévisionnelle n'inclut pas : Le désamiantage et déplombage avant démolition Démolition complète de l'existant Principales caractéristiques de la procédure: Le concours est organisé en deux phases : La procédure est décomposée en deux phases distinctes : une phase de sélection de candidats admis à participer au concours et une phase de sélection du ou des lauréats du concours sur la base des projets remis par les candidats qui sont invités à participer au concours. A l'issue de la consultation et sur proposition du jury, tous les candidats ayant remis des prestations répondant au programme bénéficieront d'une prime d'un montant de 30 000 Euros HT.

Identifiant de la procédure : 7d312243-0363-4cd7-a6a4-c8c029a2df4f

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Pour obtenir les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires, les candidats peuvent poser des questions relatives à ce concours sur le profil d'acheteur dont l'adresse est stipulée en page de garde, au plus tard : - 7 jours avant la date limite de réception des candidatures

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Faillite :

Corruption :

Concordat :

Participation à une organisation criminelle :

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental :

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme :

Fraude :

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains :

Insolvabilité :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

Biens administrés par un liquidateur :

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure :

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché :

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché :

Coupable d'une faute professionnelle grave :

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social :

Païement des cotisations de sécurité sociale :

État de cessation d'activités :

Païement d'impôts et taxes :

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : CONCOURS MOE PISCINE

Description : Le présent concours est organisé en vue d'effectuer les études relatives aux travaux nécessaires à la Rénovation et couverture de la piscine municipale Jean Maret à Vence
Adresse : 271 avenue Colonel Meyere 06 140 Vence Parcelle(s): n° AD50: 1 404 m2 / AD51 : 2 794 m2 Surface de l'unité foncière : 4 194 m2 Surface utile envisagée : 1 1854 m²

Identifiant interne : CONCOURS MOE PISCINE

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Le candidat doit présenter des garanties économiques et financières suffisantes en rapport aux prestations confiées dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre consécutif au concours. Aptitude à exercer la profession d'architecte. Se référer au Règlement de la Consultation.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères de sélection des candidatures sont décrits dans le règlement de la consultation ainsi que les critères de jugement des dossiers de projet.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : www.marches-securises.fr,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur

Membres du jury : Président du Jury - Membres de la CAO de la Ville de Vence (5 membres titulaires ou suppléants) Membres désignés par arrêté et possédant une qualification Professionnelle exigée par le concours, représentant un tiers des membres du jury à voix délibérative : 4 membres Des personnalités et des agents compétents dont la participation présente un intérêt particulier.

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-securises.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 22/03/2024 à 12:00

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes devant le Tribunal Administratif de NICE sont les suivantes : • Référé précontractuel jusqu'à la signature du contrat par le représentant du pouvoir adjudicateur, conformément aux articles L.551-1 à L.551-4 et R.551-1 du C.J.A. ; • Référé contractuel à partir de la signature du contrat, conformément aux articles L.551-13 à L.551-16 et R.551-7 à R.551-10 du C.J.A. ; • Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé et pouvant être exercé dans les 2 mois à compter des mesures de publicité ; • Recours pour excès de pouvoir (art.R.421-1 et suivants du C.J.A.).

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Vence

Numéro d'enregistrement : 21060157100016

Adresse postale : BP 9

Ville : Vence Cedex

Code postal : 06141

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : commandepublique@ville-vence.fr

Téléphone : +33 493584113

Télécopieur : +33 493584113

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.ville-vence.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Numéro d'enregistrement : 17060005000026

Adresse postale : 18 avenue des Fleurs

Ville : NICE

Code postal : 06050

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nice@juradm.fr

Téléphone : +33 489978600

Adresse internet : www.nice.tribunal-administratif.fr

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : d06f9bb2-c795-4645-88ff-a497755f6e3e - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 20/02/2024 à 10:26

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/02/2024